



Histoires de racines en Bourgogne

1. Introduction
2. Methodology
3. Results
4. Discussion
5. Conclusion

**Histoires de
racines en
Bourgogne**

Jeanine Gros

Préface

Merci à Maman de nous livrer ce témoignage, le parcours très particulier d'une femme témoin de la grande histoire, et plus particulièrement de celle de la viticulture bourguignonne entre les années ~~1960~~ et les années 2020... *et quelques...* 1930

Voici quelques mots introductifs, avant qu'elle nous livre sa version. C'est sur cette base de présentation que j'ai contacté les biographes qui ont travaillé avec elle.

Jeanine, née dans le Jura en 1929, a perdu sa mère en 1934. Élevée par son père assisté d'une gouvernante, Mme Hory, elle passe tous ses jours fériés avec ses oncles et tantes qui tiennent, avec son père, une exploitation forestière prospère, dans les années trente à cinquante-cinq. Cette période est aussi celle de la guerre, de l'exode, de la ligne de démarcation qui sépare les deux communes où se situent l'entreprise et le domicile.

En 1954, Jeanine épouse Jean Gros à Vosne-Romanée. Jean est issu d'une famille de viticulteurs particulièrement connue successivement selon les générations sous les noms Domaines Gros, Gros-Renaudot, Louis Gros, Indivision Gros. Le couple aura trois enfants, Michel, Anne-Françoise et Bernard, qui reprendront le flambeau avant de le transmettre à leur tour...

Jeanine devient maire de la commune de Vosne-Romanée dans les années soixante-dix, à une époque où la vie politique était plutôt rare chez une femme. Prendre la tête d'un village aussi réputé que Vosne-Romanée (village mondialement connu pour ses vignes au cœur de la Bourgogne) était une vraie gageure dans ces années-là...

En même temps que son mandat de maire, elle dirige le domaine Jean Gros, nouant des contacts dans le monde entier, tandis que mon père tombe subitement malade en 1975 ; il en garde des séquelles neurologiques définitives, dont essentiellement une surdité profonde.

Maman est sur tous les fronts en tant que dirigeante du domaine, chef de famille, et

assurant le temps de quatre mandats la
fonction de maire *et de vice-présidente du Syndicat intercommunal
de Nuits S^t Georges.*

Elle organise ensuite la transmission du domaine familial avec mon père, pour que mes deux frères et moi continuions l'histoire du vignoble et du domaine de nos arrières grands-pères, dont les vins, en bouteilles, étaient présentés à l'Exposition universelle de Paris de 1901¹, alors que les autres producteurs vendaient généralement leur récolte en fûts aux négociants locaux, mais pas en direct et pas en bouteilles.

Les vins de la famille sont d'ailleurs toujours référencés dans des livres, magazines et divers ouvrages. Ils sont précieusement collectionnés dans des caves privées. Nous recevons parfois des courriers et commentaires de dégustations de ces vins anciens. Je me rappelle précisément une lettre venant des États Unis, qui relatait un Clos Vougeot 1951 sous

¹ Le Pavillon de la Bourgogne à l'Exposition universelle de 1900 a été érigé par les chambres de commerce de la Bourgogne viticole. Pour celles-ci, il s'agit d'aller à l'Exposition pour séduire la clientèle internationale, comme ont pu le faire au cours des Expositions précédentes les vins de Bordeaux et de Champagne

l'étiquette Louis Gros et remerciait la famille pour la précision de ses vinifications à travers le temps et les millésimes, et le bonheur qu'il avait eu de suivre et d'acheter fidèlement les vins des générations suivantes.

Le domaine familial Jean Gros s'est divisé lui-même pour successions aux alentours des années 1995-1996... Mais je dirais plutôt qu'il s'est ramifié, chacun apportant son savoir et sa passion, sa technique et son professionnalisme permettant finalement au domaine ancestral de s'agrandir et de mieux rayonner dans le monde entier.

Nos enfants prennent en charge nos domaines, tandis que nos petits-enfants grandissent et apprennent. Nos enfants appartiennent à la 7e génération de viticulteurs depuis l'installation de notre ancêtre qui venait du village de Chaux avant de s'installer à Vosne-Romanée. Chacun apporte sa couleur, son Prénom (comme au cinéma), son originalité, ce qui permet finalement une distribution plus large des domaines « Gros », toujours respectés pour leur qualité dans plus de 30 pays.

Mes années d'enfance : Champagnole et Montrond dans le Jura

C'était ~~le~~ Noël 1934 et j'avais cinq ans.

Mes grands-parents étaient là pour les fêtes de fin d'année, dans notre maison de Champagnole, petite ville du Jura de 4 500 âmes. Au milieu de la nuit, j'ai vu partir ma mère, accompagnée d'une ou deux personnes. Le lendemain, il me fut dit que Maman avait été hospitalisée à Lons-le-Saunier, grande ville située à trente-cinq kilomètres à l'ouest. Alors qu'elle avait aidé la femme du notaire à soigner celui-ci de la diphtérie dont il est mort, elle avait contracté la maladie. La diphtérie était alors une maladie redoutable, et la vaccination qui l'a éradiquée n'en était qu'à ses prémices.

D'après ce qu'on m'a dit, le traitement hospitalier initial fut particulièrement efficace, puisqu'en deux ou trois jours, elle fut remise sur pied. Pour preuve, elle s'était mise à

été
le Noël
==

dessiner la porte d'entrée de la maison qu'elle voulait construire avec mon père.

C'est que Maman était artiste. Jeune femme contemporaine des Années folles, elle avait obtenu le 1^{er} prix du conservatoire de Dijon en piano, elle chantait, dessinait et pratiquait la gravure sur différents supports : bois, étain, cuir. Il me reste d'elle dans mon appartement de la Villa Médicis une petite table pyrogravée. Même après son mariage, elle avait poursuivi ses activités artistiques.

Pourtant, malgré ces signes de guérison encourageants, ma mère Lucie Gabrielle Bard – qui se faisait appeler Yvonne –, née au Creusot en 1901 a brutalement été emportée le 27 décembre 1934 par une septicémie, la nuit même de sa reprise d'activité artistique.

Très vite, mes oncles et tantes sont venus me chercher à Champagnole pour m'emmener à Montrond, me répétant :

- Tu sais, tu ne reverras plus jamais ta maman, elle est partie au ciel.

Et ils insistaient :

- Tu ne reverras plus jamais jamais ta maman...

fut décidé de me placer pensionnaire dans l'établissement dans lequel j'étais scolarisée depuis l'âge de deux ans, pour m'offrir l'éducation que ma mère n'aurait pu m'apporter avec autant de constance. Avait-elle besoin de temps pour sa pratique artistique, dont ses cours de musique dispensés par un professeur, pour me scolariser aussi jeune ? Sans doute n'était-elle pas faite pour rester à la maison en mère maternante, tout entière à son parcours artistique.

À cinq ans, je dormais donc à l'école Jeanne d'Arc de Champagnole, dans une demi-pension très particulière, puisque je déjeunais le midi chez moi ! Les grandes s'occupaient de moi gentiment, et je n'ai pas de mauvais souvenir de cette période. Les dames en civil qui dirigeaient la petite école n'étaient pas des ~~bonnes sœurs~~, même si l'équipe éducative tenait les élèves avec beaucoup de rigueur jusqu'au brevet.

Religieuses

La quatrième gouvernante fut la bonne, si je puis dire. Enfin, cette dame accepta de s'occuper de moi à plein temps, et je quittais le pensionnat pour vivre à nouveau chez mon père. Marguerite Hory avait quitté son mari

précipitamment, elle cherchait un emploi et avait accepté de s'occuper de la même.

Il faut préciser que Mme Hory était une emmerdeuse, pour parler à mots couverts. Elle avait bien accepté le poste, mais elle était sournoise et ne ratait jamais l'occasion de se venger quand elle avait un compte à *gérer* avec moi, par exemple en me servant un plat que je n'aimais pas : soupe à l'oignon, oseille ou autre plat à vomir, son imagination n'avait d'égal que sa cruauté ! J'ai bien dû me venger moi-même de ses mauvais comportements envers moi, mais j'ai oublié ce que j'ai pu lui faire subir...

Quelques mois plus tard, mon grand-père maternel invalide et dont le handicap devenait trop lourd fut placé en foyer d'accueil chez une dame de Lons-le-Saunier, où il mourut environ un an plus tard, en 1936. Nous ne vivions donc plus qu'à trois, mon père, la gouvernante et moi. Comme de bien entendu, Mme Hory tenta des rapprochements affectifs avec mon père, bel homme s'il en est et relativement aisé, mais sans succès. Lui-même avait des relations galantes avec deux dames en ville, d'après ce que me racontait ma

gouvernante. J'avais aperçu ces dames, qui m'avaient paru fort raffinées.

L'entreprise Deville-frères à Montrond

Je suis née Deville, patronyme que j'ai gardé jusqu'à mon mariage. Joseph Deville, mon père, premier garçon après les deux sœurs de la fratrie, était associé avec celles-ci et ses deux frères cadets dans une entreprise d'exploitation forestière créée par mon grand-père Félicien Deville, aidé de son épouse Joséphine Meunier-Deville. Je vivais la semaine à Champagnole avec un père très occupé professionnellement, élevée par ma gouvernante, et profitais avec plaisir de mes oncles et tantes paternels tous les jours fériés à Montrond.

L'entreprise achetait des *coupes* de bois, où les bûcherons n'abattaient que les arbres marqués pour laisser la reforestation naturelle s'effectuer. Le gros des abattages était réalisé l'hiver ; les branches servaient essentiellement à l'alimentation du marché de bois de chauffage, à l'exception des plus importantes, et les troncs partaient à la scierie à l'~~attention~~ *intention* des charpentiers, menuisiers et ébénistes, selon

la qualité et l'essence de l'arbre duquel ils provenaient. Un de mes oncles passait beaucoup de temps en forêt, où il gérait les feuillus, hêtres, chênes ou arbres remarquables tandis que mon père s'occupait surtout des sapins. Tout était récupéré d'un arbre : le bois de chauffage et la charbonnette pour les boulangers étaient vendus directement, transportés dans les camions de l'entreprise, tandis que le bois d'œuvre partait à la scierie avant sa vente à un artisan. Le bois coupé mettait parfois une année pour rejoindre la scierie après avoir été abattu, le temps d'être sorti de la parcelle. Il y était entreposé encore plusieurs mois, en attente d'être débité et de rejoindre un terrain à Champagnole pour terminer de sécher et trouver son client, parfois deux ou trois ans après l'abattage. C'est un travail de longue haleine entre l'achat d'une coupe et le paiement du bois par l'artisan...

l'artisan qui exploitaient les feuillus

Une échelle de temps virgilienne qu'on retrouve finalement dans le travail de la vigne, entre la plantation, les premières vendanges à quatre ans et le travail nécessaire avant la vente, dont les deux années en fûts. Les revendeurs achètent le vin dès sa mise en

Années de guerre

La débâcle

En 1940, comme des centaines de milliers d'habitants du nord et de l'est de la France, nous dûmes quitter précipitamment la maison devant l'avancée de l'armée allemande. Sans le savoir encore, nous participions à un épisode historique majeur, celui de la débâcle de mai et juin 1940. J'avais onze ans. C'est mon père, en chef de clan, qui donna le départ : nous sommes partis avec le camion qui emmenait nos trois chauffeurs, et trois voitures, conduites chacune par mon père et ses deux frères.

Sur la route, nous avons d'abord dormi au Creusot⁴, tout le monde aligné dans un grenier. Mon grand-père Jules Bard avait légué de son vivant trois immeubles avec des magasins à Maman. Depuis son décès, ces bâtiments m'appartenaient de fait, gérés par le notaire du Creusot. C'était l'occasion de les revoir. Le

⁴ Le Creusot (Saône-et-Loire), situé à 130 km à l'ouest de Champagnole (Jura).

L'après-guerre : les affaires reprennent

Après cette période de guerre pour le moins difficile, l'entreprise a repris une activité plus normale. Les bûcherons avaient quitté la forêt du fait de la guerre et s'étaient sédentarisés, habitant des petites maisons de location dans les villages alentour, où leurs enfants furent scolarisés dans les écoles locales. C'était plus simple pour eux que de devoir quitter la forêt comme ils le faisaient auparavant, cartable sur le dos. Ces Italiens sont restés en France pour s'y installer définitivement.

Le travail d'exploitation du bois se faisait sur des parcelles privées ou publiques, avec un marché spécifique. Le bois des parcelles d'État était mis à la vente après distribution d'un catalogue recensant toutes les offres, et chaque entreprise tentait d'obtenir celles qui les intéressaient, le plus souvent les plus proches de celles déjà exploitées l'année précédente, pour des raisons évidentes d'habitat des bûcherons. Le jour de la vente

d'élever ses pensionnaires était vraiment extraordinaire. Elle aimait vraiment les enfants, se mettant à leur portée, les écoutant, gardant ensuite contact avec leurs familles...

Un jour, cette directrice formidable avec qui je parlais librement m'avait demandé :

- Comment ~~allez-vous~~ dans notre réfectoire ? Comment trouvez-vous nos repas ?

*juger-vous l'ambiance
de notre réfectoire*

J'avais répondu d'une manière espiègle, le sourire aux lèvres :

- Je trouve qu'il manque d'hommes...

C'était une réponse sincère. Autant les valeurs d'enseignement et les qualités humaines étaient là, autant je trouvais que les conversations manquaient de l'ouverture que certains hommes auraient pu apporter. Elle avait souri à ma réponse, répondant d'un « c'est vrai » entendu.

Après ces sept à huit mois passés dans ce pensionnat de Bourg-en-Bresse où je m'étais ouverte à des activités artistiques, et pratiquant la sténodactylo, j'étais repartie chez mon père pour l'aider à du travail de bureau. J'allais presque chaque jour avec lui à l'entreprise

« Deville frères ». Le travail de bureau n'était pas ma passion, mais il me permettait d'être présente dans cette entreprise qui m'intéressait. Les frères et sœur de mon père sont morts, successivement, seule Tante Cécile, impotente, a survécu jusqu'à notre mariage.

À quarante ans, j'ai subi une rechute de tuberculose. Les choses se sont passées plus facilement du fait des progrès de la médecine et puisque nous avions des relations dans le monde médical de Dijon. En raison de ma présence près de mes enfants qui me paraissait indispensable, j'avais refusé le sanatorium, pourtant fortement conseillé. Finalement, tout s'est bien passé avec le seul traitement médical.

Ma rencontre avec Jean et sa famille

Puisque j'étais la seule adolescente dans la famille, vers mes dix-huit ans peut-être, mes tantes Marie et Cécile m'ont proposé de faire la connaissance d'une cousine à peine plus âgée que moi, qu'elles ne connaissaient pratiquement que par l'intermédiaire de l'arbre généalogique. Les relations avec cette famille étaient éloignées. Le chef de cette famille, un cousin Dalloz, était décédé dans un hôpital psychiatrique, et il ne restait alors que sa femme Marcelle Rabut-Dalloz et sa fille Marie-Blanche Dalloz. Avec mon accord, mes tantes ont écrit à leur cousine, Marcelle, et c'est ainsi que j'ai fait connaissance de Marie-Blanche qui est venue passer une semaine ou deux de vacances avec moi à Montrond. En femme bien élevée, sa maman Marcelle a renvoyé l'ascenseur l'année suivante en m'invitant chez elles, dans leur petit village de Mont-Saint-Vincent, une commune au-dessus de Montceau-les-Mines. Le père de Marie-Blanche avait travaillé comme inspecteur à

l'enregistrement ; son salaire devait être très convenable tant la bâtisse m'apparut importante.

Marcelle Rabut (épouse Dalloz) était issue d'une famille de quatre filles, et là commence mon histoire avec Jean :

- Marie-Louise, qui deviendra ma belle-mère. Pour la petite histoire, j'apprendrai plus tard que mes beaux-parents s'étaient rencontrés par l'intermédiaire de Gaston Gérard, maire de Dijon de 1919 à 1935, et son oncle Maître Durney avait présenté les deux familles. M. Gaston Gérard chassait aussi bien avec les Gros qu'avec les Rabut.
- Renée, ~~la directrice du pensionnat du~~ *résidant au* Sacré-Cœur à Bourg-en-Bresse.
- Blanche, professeur d'histoire, *et directrice* également à Bourg-en-Bresse. Renée et Blanche, toutes deux célibataires, passaient certains jours fériés et vacances chez Marcelle, dans la maison familiale à Mont-Saint-Vincent.
- Et enfin Marcelle, qui avait épousé M. Édouard Dalloz, un homme assez farfelu. Pour exemple, en arrivant à

Montrond chez mes oncles, il avait posé cette question à brûle-pourpoint :

- Que pensez-vous des cheveux coupés court pour les femmes ?

C'était l'époque des garçonne et de leurs coupes révolutionnaires ! Peut-être sa femme avait-elle le projet de se les faire couper, je n'en sais rien... Ce monsieur Dalloz avait un frère, Jean Dalloz, qui était parti en Indochine pour travailler à la Banque d'Indochine à Saïgon. Lors de la guerre du Vietnam, ~~il était~~ rentré en France ~~et avait travaillé~~ avec le père de Giscard d'Estaing. Jean Dalloz est venu une fois ou deux, invité à l'occasion d'un baptême à Vosne-Romanée.

De mon côté, la grand-mère ou l'arrière-grand-mère de mon père s'appelait aussi Dalloz et tous ces cousins étaient restés assez proches, ce qui explique que nos familles étaient liées.

C'est dans cette maison de Mont-Saint-Vincent et dans les années 1947 ou 1948 que j'ai rencontré deux garçons, les neveux de Marcelle : Jean Gros et son frère cadet François, vivant à Vosne-Romanée. Tous les quatre, nous avons alors passé huit jours bien

Jean DALLOZ était
~~avec~~ ~~qui~~ ~~d~~ ~~travaillait~~
de mes enfants Michel et
Anne. François je pense.

agréables entre jeunes. Marie-Blanche et Jean avaient le même âge, c'est-à-dire deux années de plus que moi.

Marie-Blanche était donc à la fois la fille de Marcelle (Marcelle étant la sœur de celle qui deviendra ma belle-mère) et la fille d'Édouard Dalloz, un cousin issu de germain de mon père et de mes oncles. Elle était donc pour moi une cousine un peu éloignée.

J'ai passé de très bons moments avec elle dans notre jeunesse. C'est elle qui m'a invitée à Vosne-Romanée les premières fois, dans la maison où elle vivait. Je ne pouvais pas imaginer à ce moment-là que ce serait ma maison et mon foyer. J'y ai toujours vécu, pendant soixante-sept années !

Je suis restée très liée avec Marie-Blanche, qui a fait ses études d'anglais à Dijon dans un lycée de filles, pour devenir la professeure de langues qu'elle est restée. Elle était plutôt fantasque. Pour les loger dans la capitale de la Bourgogne pendant ses études, la famille Louis Gros avait mis à sa disposition et à celle de Marcelle sa mère une maison familiale – première maison achetée en 1853 par les aïeux Gros –. Cette maison est aujourd'hui le siège du Domaine Michel Gros. Voilà qui m'assurait une sorte de

C'est à cette occasion que j'ai compris les projets que Louis avait pour nous, Jean et moi, alors que rien n'était encore officialisé. Il pensait une fois que nous serions mariés nous installer à ses côtés dans une nouvelle aile en construction, accolée à la grande demeure familiale où il s'était installé à son mariage et y avait élevé ses enfants, au cœur du village de Vosne-Romanée.

Revenons sur l'histoire de la maison familiale qui est aujourd'hui le siège du Domaine Gros Frère et Sœur. Jules était installé dans une ancienne maison bourguignonne. Un incendie a alors ravagé cette bâtisse, après la guerre de 14/18. Dans le plus fort de l'incendie, Jules Gros a voulu aller décrocher la toile du portrait de son fils aîné, Gustave, mort à la guerre de 14 – pour qu'il ne disparaisse pas une seconde fois – au risque d'être lui-même avalé par les flammes. Cette toile immense avait été peinte par un cousin de la famille, Paul Chocarme-Moreau, artiste peintre assez connu pour avoir essentiellement représenté des jeunes garçons parisiens dans leur quotidien, qu'ils soient apprentis pâtissiers, ramoneurs, enfants de chœur ou écoliers, ainsi que des paysages

bretons... Jules Gros a finalement sauvé cette toile, à ses risques et périls.

Ce Jules Gros était un monsieur raffiné, et il a fait reconstruire avec goût la maison bourguignonne sous la maîtrise d'un grand architecte dijonnais dans les années vingt, dont le nom reste gravé dans l'escalier. La restauration fut finalisée pour le mariage de mes beaux-parents, de telle sorte que Mémé n'eut même pas de rideaux à accrocher, puisque tout avait été refait.

La rénovation aboutit à un résultat magnifique, très typé 1900, ~~tout~~ en marbre de Carrare. Lorsqu'il arrive dans la cour, le visiteur – imaginant parfois qu'il s'agit de la Romanée-Conti – est d'emblée frappé par le splendide escalier bordé d'une magnifique rampe en fer forgé, exhibant des raisins stylisés ; il se poursuit par toute une treille qui serpente jusqu'au dernier étage, relevée par des mosaïques faites à la main dans la cage d'escalier. Sur le palier qu'on appelle « La galerie des portraits », les tableaux des aïeux sont alignés. Nous avons la religion des ancêtres ! Dans le superbe vestibule trône un vitrail représentant le grand-père de Jean tenant dans ses bras son petit-fils ! Tout le

*avec son
Escalier tout en marbre*

symbole de la transmission... Les autres pièces sont à l'avenant de cette ~~restauration~~ *construction* magnifique, comme le salon avec son plafond peint par un artiste.

L'architecte avait exclu le bois et choisi des matériaux nouveaux – dont les premiers bétons – pour la charpente et les dalles de chaque étage, qui protégeraient la structure en cas d'incendie, pensait-on à l'époque.

Les plans de 1920 étaient pensés pour le futur, avec deux ailes à venir qui donneraient à l'ensemble une allure de château. Aux obsèques de Louis, je découvrais la première aile qui émergeait de terre au-dessus de la cave déjà creusée. Les murs se dressaient déjà à un mètre ou un mètre cinquante du sol, laissant supposer la silhouette du bâtiment à venir. Cette aile était supposée nous accueillir à terme, avec ses deux étages : un pour Jean et sa famille, l'autre attendant François.

Ces travaux furent remis en cause par le décès brutal de mon futur beau-père. Il faut que je vous dise que Gustave, le frère aîné de Jean, était fragilisé par des séquelles de tuberculose rénale. Il portait un corset lombaire et devait garder le lit le plus souvent possible. Seul mon mari aurait pu gérer ces travaux de rénovation,

mais il avait d'autres chats à fouetter, entre les travaux viticoles et la gestion du domaine. Pourtant, dans l'esprit de Mémé, il lui paraissait évident que tous ses enfants vivraient ensemble dans cette magnifique bâtisse, étage par étage, dans la continuité de la maison mère et du jardin.

Les travaux ont continué bon gré mal gré, mais j'entendais dire qu'il fallait « un million par jour », au moment où tombait la succession à payer, ce qui était bien lourd on l'imagine. Mon beau-frère Gustave a continué les travaux en disant qu'il y aurait un étage pour Bernard et un étage pour Michel. Dans les années quatre-vingt, il a fait rénover les intérieurs. Comme Bernard est venu le seconder, il lui a cédé le rez-de-chaussée de cette maison-là, qui donnait sur le jardin. Le deuxième étage n'a pas été habité, mais Colette qui habite la maison centrale y entrepose des meubles.

François aurait pu lui aussi s'installer dans cette partie de la maison familiale en construction, mais qui en était restée qu'au début du gros œuvre, les dalles de béton ayant été coulées, moyennant des poursuites de travaux conséquents. Il ne fit pas ce choix non

plus et habitera une autre maison dans le village, avec un grand jardin.

Maintenant, les enfants de Bernard travaillent aussi chez leur père et y ont même leurs bureaux : Vincent dirige le domaine, tandis qu'Élodie a développé de concert à son activité de gestion viticole son étude d'architecture, « Archithèque », son mari étant conducteur de travaux. Vincent a acheté sur Beaune pour y vivre, tandis qu'Élodie et son mari demeurent près de Nuits-Saint-Georges.

Mariage

Avant même les funérailles de Louis, ma relation avec Jean ne trompait plus personne. Quand il passait chez mon amie d'Arley, Denise Bourdy, et que je n'y étais pas, la mère de celle-ci lui disait avec un sourire entendu :

- Vous n'êtes pas venu pour voir la jeune fille de la maison d'Arley ! Montez plutôt à Champagnole...

Enfin, il fut convenu qu'une demande en mariage s'imposait !

C'est au cœur du rigoureux hiver 53-54 que Marie-Louise, déjà veuve, proposa de rencontrer officiellement mon père, pour lui demander ma main pour son fils. L'époque était encore à des règles cérémoniales extrêmement protocolaires, où les parents du futur mari faisaient une demande solennelle aux parents de la jeune fille. Pour nous deux qui avons chacun perdu un parent, la rencontre était de fait plus réduite : Jean et moi, mon père et celle que j'appellerai dorénavant Mémé.

Mais cet hiver était particulièrement coriace, et la neige qui encombrait les trottoirs du Jura inquiétait la mère de Jean. Elle aurait préféré repousser la date prévue pour la rencontre à l'après-dégel, craignant de glisser sur une plaque verglacée. Les trottoirs étaient pourtant déneigés, et nous avions nous-mêmes déplacé un tas de neige qui aurait pu gêner Cécile, ma tante handicapée.

(c'est ok)
rencontrer.

à aller

Finalement, Jean et sa mère vinrent déjeuner avec nous un beau et froid dimanche. Marie-Louise parla beaucoup de ces conditions climatiques et des quantités de neige exceptionnelles, voilà bien un sujet de discussion consensuel. On se mit à table tout en devisant gaîment. En milieu de repas, mon père soucieux du protocole demanda :

- Madame, vous n'avez donc rien à me dire ?

Les rires entendus fusèrent, et ma future belle-mère prononça enfin sa demande en bonne et due forme devant la gouvernante qui nous servait, puisqu'elle était venue pour ça et que tous les quatre nous le savions... Mais il fallait ce formalisme à mon père, qui accepta en retour de donner ma main à Jean. Nous

Arrivé fort bien vêtu avec son chauffeur, il aimait particulièrement être le centre d'intérêt des invités. Le « Baron de Chambolle », comme il se faisait appeler, était un homme fort sympathique qui faisait le spectacle, appréciant d'amuser la galerie. Il était ami proche de feu mon beau-père.

Au repas, nos amis nous entouraient, tout comme la famille proche et élargie. Nos amis sont restés fidèles, et ces liens forts d'amitié ont persisté à travers les générations, entre nos enfants et petits-enfants :

- Ainsi était déjà à nos côtés Georges Mugneret (1929-1988), médecin ophtalmologiste à Dijon, poursuivant le travail viticole de ses parents parallèlement à ses activités médicales. Il agrandira le domaine familial grâce à des achats successifs de parcelles et sera notre voisin direct de la cour à Vosne-Romanée. Lors de son service militaire en Algérie en 1958, il rencontrera Jacqueline, institutrice, née à Alger, qui le suivra en France ; ils se marieront et auront deux filles, Marie-Christine et Marie-Andrée qui reprendront ensuite la vigne *ble*

- À notre table aussi, Hubert de Montille (1930-2014), avocat au barreau de Dijon et viticulteur à Volnay, qui épousera une de mes camarades, Christiane Cuinet, dont il fit connaissance en ce jour de noces... Elle décédera hélas assez jeune.
- Étaient aussi présents un autre ami de Jean, Bernard Drouhin (1928-2001) de Gevrey-Chambertin et sa jeune épouse de dix-neuf ans seulement, Christiane elle aussi ; c'était le seul couple déjà marié.

Puisque nous parlons des amis ici, quelques mots sur celle que j'appelais « La cousine », Andrée, non présente à la noce mais que j'ai retrouvée plus tard dans la célèbre émission télévisée de Claude Santelli, « Théâtre de la Jeunesse »¹⁰. La comédienne Andrée Champeaux était sa collaboratrice artistique, elle apparaissait donc dans le générique et je lui avais écrit à l'adresse de l'émission, puisque je ne savais pas où elle habitait, en lui

¹⁰ Le Théâtre de la jeunesse est une émission de télévision culturelle française de Claude Santelli diffusée de 1960 à 1969 et qui présentait des dramatiques inspirées d'œuvres classiques de la littérature, à destination première des adolescents mais d'une telle qualité qu'ils étaient plébiscités par les adultes également.

expliquant que j'étais la fille d'Yvonne. Sa mère était la sœur de mon grand-père Bard. Elle m'avait répondu, je l'avais invitée pour Pâques 1966 au domaine. Nous avons développé une longue histoire d'amitié. Mes enfants de qui elle était proche l'ont beaucoup aimée. Elle est morte quelques jours avant ses 100 ans, avant que soient frappés les trois coups, lorsque le rideau devait se lever... Dernier cabotinage de cette cousine comédienne qui portait toujours des vêtements bleus, pour les assortir à son regard bleu turquoise. Les plus beaux yeux de Paris, disait Jean Marais !

Du côté Gros, les sœurs de ma belle-mère étaient là, dont Tante Blanche bien sûr, qui m'avait logée dans le pensionnat à Bourg-en-Bresse lors de ma convalescence ; de mon côté, j'avais encore mes deux oncles Louis et Désiré, et ma tante Cécile, Marie nous ayant quittés. Mon père appréciait de me voir casée, d'autant plus dans une famille qu'il estimait. Il avait été bien accueilli par ma belle-mère, chaleureuse et qui savait recevoir : chez elle, on se sentait toujours bien ! Et puis, les deux familles avaient dans leur arbre généalogique ce cousin Dalloz commun...

Installation à Vosne-Romanée et histoire de notre maison

Après notre mariage, nous sommes allés vivre très temporairement chez ma belle-mère, dans l'attente des travaux de restauration de la maison que nous devons habiter « provisoirement » dans le centre du village, et qui est finalement devenue mon foyer pour toute ma vie. Mon beau-frère lui redonnait un bon coup de propre avant que nous nous y installions, en particulier pour ce qui est des peintures. Elle avait été libérée par la locataire, la sœur du comte Liger-Belair qu'on surnommait « Bijou », puis par la tante maternelle de Jean, Marcelle Rabut, mère de ma cousine Marie-Blanche que j'avais retrouvée quelques années plus tôt et dont je vous ai déjà parlé...

Alors que nous pensions intégrer secondairement la grosse maison familiale pour y aller vivre après les grands travaux d'agrandissement envisagés – qui avaient marqué le pas avec le décès de Louis –, et puisque nous nous sentions bien dans cette

Mairie

Mon premier mandat municipal date de 1971. J'avais alors quarante-deux ans. Dans le village je n'étais pas connue, même si le nom Gros l'était. Je dirais même que j'étais plutôt transparente, puisque je menais ma vie de mère de famille de trois enfants nés en 56, 57 et 58, et que mon activité au domaine restait dans l'ombre. Je ne travaillais pas dans les vignes, et pendant les vendanges, je n'y allais pas davantage, faisant la cuisine pour les vendangeurs. En 1971, Michel notre aîné avait donc quinze ans, un âge intermédiaire entre une certaine indépendance et la nécessité de ne pas être complètement livré à lui-même.

Quand le conseiller municipal a franchi la porte du domaine pour chercher un candidat à l'élection municipale à venir, j'ai d'abord pensé que c'est Jean qui était pressenti pour la mairie ; j'avais pourtant souvent demandé à Jean de ne jamais accepter, puisque je savais le risque pour moi d'être obligé une nouvelle fois de faire son boulot ! Mais le visiteur m'a étonnée :

progresser dans le domaine artistique. La famille Cosson a exploité le Clos entre les années 1938 et 1979.³¹

Certains domaines avaient fait fortune, parfois par des mariages permettant des rapprochements de vignobles. Certains propriétaires aristocratiques partageaient leur vie entre un hiver à Paris et les mois plus ensoleillés en Bourgogne.

Ce jeune homme d'une petite vingtaine d'années et ami de François Parent, Bernard Mounier, bénéficia alors ~~à ses~~ côtés d'un apprentissage du monde du vin, de la peinture, du raffinement... Il était très spécial et original. Il venait souvent à la maison, amené par les enfants.

*x aux côtés de
Madame Cosson*

Il avait ensuite connu une vieille dame hollandaise avec qui il a vécu dans le centre de la France. Quand il nous avait fait visiter la maison, il parlait de « notre » chambre. Cette dame était propriétaire de chevaux, dont ce Bernard s'occupait.

³¹ <http://www.degustateurs.pro/article-climat-les-clos-des-lambrays-a-morey-saint-denis-71570249.html>

Je reviens sur le parcours atypique de celui qui deviendra un agent important et respecté. Un jour qu'il était à chez nous à Vosne-Romanée, je lui ai demandé :

- Mais Bernard, qu'allez-vous faire dans la vie ?

Il n'avait pas vraiment d'idée, puisqu'il vivait au jour le jour, étant entretenu comme un pacha. Mes enfants l'ont alors poussé à se positionner sur le marché du vin – je crois en lui offrant une voiture et en le motivant –, ce qu'il a fait de belle manière, fort de ces années d'apprentissage dans le luxe et de ses qualités de très bon vendeur. Au contact de nos clients et par ricochet, il a pu se créer un joli portefeuille. Il a beaucoup voyagé au Japon et il est devenu agent commercial international avec beaucoup de succès, allant jusqu'à installer son bureau commercial à Londres... Avec ses honoraires, il a pu s'acheter un appartement somptueux à Bruxelles.

Il est ensuite resté l'agent de certains de mes enfants au Japon, et de bien d'autres vigneron français ou coopératives, ce qui lui a permis de satisfaire son goût des belles choses !

La constitution de nos domaines. Restructuration et partages. Vie des domaines

Gustave Gros, l'aîné qui dirigeait l'exploitation, a souffert rapidement d'une tuberculose des reins, qui l'emportera une vingtaine d'années plus tard. Mais cette maladie le diminuait un peu. En homme très droit, il aura toujours tout fait pour que l'exploitation soit bien gérée. C'était un homme tranquille, l'exact opposé de mon mari ; pourtant, les deux hommes furent assez proches, sans doute parce qu'ils avaient fait la même formation de l'école de Viticulture à Beaune. Gustave se montrait très intelligent, très cultivé, très raffiné.

Lorsque la maladie l'a diminué, il a demandé à mon dernier fils, Bernard, de venir lui donner la main sur le domaine. Ma belle-mère m'avait dit :

- Ah, vous savez, on a pris Bernard mais c'était à Michel qu'on avait pensé pour la succession de Gustave, puisque Bernard avait fait des études de

bien vite que je tenais là mon successeur pour mon siège de maire, et je lui ai fait cette proposition qu'il n'a pas refusée. Il sera élu maire de Vosne-Romanée à ma suite en 1995. Comme moi, il fera quatre mandats successifs...

Cette fête vit sa première version en 1938 dans le village de Chambolle-Musigny, initiée par la confrérie des chevaliers du Tastevin, suivie en 1939 de notre village de Vosne-Romanée sous l'égide de Louis Gros mon beau-père, avant sept années d'empêchement pour raison de guerre. Depuis, seul le confinement Covid a eu raison de la régularité annuelle de cette fête viticole.

En 1944, la société civile des Amis du Château du Clos de Vougeot, nouvelle propriétaire du Château Clos de Vougeot, accorde aux membres dirigeants de la Confrérie des chevaliers du Tastevin, créée en 1934, un bail de 99 ans. Depuis, cette confrérie organise au Château deux séances annuelles de tastevinage avec un jury prestigieux récompensant les meilleurs vins.

Pour la mairie, il s'agit d'un très gros challenge. Si les participants doivent s'organiser eux-mêmes pour se loger dans les

hôtels alentour, revient à la mairie de trouver une salle suffisante pour abriter le banquet monumental. Il nous est venu l'idée de construire un vaste hangar, financé par des vignerons et récupéré ensuite par eux pour leurs activités viticoles. Ce furent alors de multiples réunions de chantier et de suivi pour la construction de ce bâtiment, qui sert toujours actuellement ~~par~~ des vignerons copropriétaires. Il fallait aussi répondre aux sollicitations désespérées d'amateurs qui souhaitaient venir, mais il n'y avait pas assez de places... ~~ou de personnalités~~ qui attendaient des invitations. Je me souviens en particulier de l'appel d'un certain M. Alain Suguenot que j'ai gentiment rembarqué devant son insistance, ne le connaissant pas. Comprenant ensuite ses ambitions, je lui ai promis de le présenter l'année suivante aux habitants de mon village, lors de la Saint-Vincent tournante de Marsannay-la-Côte. En 1995, moins de trois ans plus tard, ce monsieur est devenu le maire de Beaune...

Le lendemain du banquet, rentrant en voiture d'un déjeuner que j'avais organisé à Dijon avec des personnalités qui nous avaient aidés à la Saint-Vincent, j'avais été surprise avant

non!

oter

temps, en début d'activité plutôt qu'au soir d'une vie...

Comme le partage s'était d'abord fait de façon indivise entre nos trois enfants, Michel a réuni son frère et sa sœur dans la salle à manger, d'où ils sont sortis une heure plus tard. C'était fait ! Depuis un moment déjà, je répétais aux deux autres que Michel avait sauvé le domaine, en leur conseillant d'écouter ses avis que je trouvais pertinent et de bon sens. Tout s'est passé simplement, malgré les contraintes diverses, qu'elles soient économiques, géographiques, logistiques. Chacun garda de préférence les parcelles qu'il exploitait.

Jean avait compris l'intérêt de faire des concessions lors du partage avec ses frères et sœur, sachant refuser une parcelle pour en recevoir une autre : il n'avait pas pris de Clos Vougeot, préférant garder le monopole du Clos de Réas³⁷ en en possédant l'intégralité. Michel a fait le même choix quand fut venu

³⁷ Ce cru a été acheté en 1860 par Alphonse Gros. Au fil des générations, l'étiquette porta successivement les noms suivants : Gros-Guenaud, Gros-Renaudot, Louis Gros, Jean Gros et, depuis le millésime 1996, Michel Gros.

son tour, et il a repris le Clos des Réas, un clos ceint de murs de 2 hectares, le seul monopole en premier cru sur Vosne-Romanée. Seule la famille Gros possède ce clos. Ces transmissions font sens, puisque le Clos de Réas reste ainsi dans la famille depuis des générations. L'esprit de famille reste une valeur importante. Lorsqu'il a fallu diviser le domaine Gros du grand-père en quatre parts, dont celle de la sœur Colette célibataire et sans enfant, celle-ci a été formidable, puisqu'elle a réussi à conserver son vignoble dans la famille avant de le distribuer à ses petits-neveux. Elle aurait pourtant pu faire le choix de le vendre, ou de le donner aux « Hospices de Beaune »...

Mais la vigne n'est pas tout dans notre transmission : mes neuf petits-enfants et arrière- sont une source de bonheur pour moi, quels que soient leurs parcours. J'apprécie leurs différences, les particularités de chacun, à l'instar de mon premier arrière-, ~~dix-neuf~~ ans, pianiste de jazz qui s'est fait tout seul, sans passer par le conservatoire. Fils de musicien, il poursuit à sa manière une autre tradition que la vigne. Il n'a pas encore vingt ans et les contrats affluent, je suis fier de lui,

20 ans

X et de Caroline (l'aînée de mes petits enfants)

ministère de la Condition féminine⁴³. Cette décoration m'avait été remise par le dijonnais Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

- En date du 16 février 1981, je fus nommée Chevalier du Mérite agricole
- En date du 14 avril 1995 (n° 100 CV 95), je fus nommée au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur⁴⁴, proposée par mon président Bernard Barbier.

⁴³ Le secrétariat d'État à la Condition féminine est créé en France en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing, et attribué à Françoise Giroud. Il est rattaché au Premier ministre.

⁴⁴ Pour être nommé chevalier, il faut vingt ans de service public ou vingt-cinq ans d'activités professionnelles chaque fois assorties de mérites éminents. L'article 19 du code de la Légion d'honneur précise qu'"un avancement dans l'ordre doit récompenser des mérites nouveaux et non des mérites déjà récompensés".

Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| Préface | 9 |
| Mes années d'enfance : Champagnole et Montrond dans le Jura | 17 |
| L'entreprise Deville-frères à Montrond..... | 23 |
| Mes week-ends à Montrond..... | 25 |
| Années de guerre | 34 |
| La débâcle | 34 |
| La ligne de démarcation..... | 35 |
| L'après-guerre : les affaires reprennent | 42 |
| Mon adolescence..... | 46 |
| Je tombe malade..... | 49 |
| Lourdes | 51 |
| Bourg-en-Bresse | 52 |
| Ma rencontre avec Jean et sa famille | 55 |
| Mariage..... | 69 |
| Installation à Vosne-Romanée et histoire de notre maison | 78 |
| Algérie, 1957-1958..... | 86 |
| Mairie | 94 |
| La maladie brutale de Jean, 1975 | 103 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Exploitation viticole..... | 110 |
| La commercialisation et les rencontres ... | 114 |
| La constitution de nos domaines. Restructuration et partages. Vie des domaines | 124 |
| Fin de mandat..... | 130 |
| Les fêtes de Saint-Vincent. Histoire et tradition..... | 133 |
| Événements marquants de mon mandat .. | 137 |
| Transmission | 140 |
| Amitiés | 149 |
| Conclusion..... | 159 |
| Annexe I : historique de la maison sise 3 rue des Communes à Vosne-Romanée..... | 161 |
| Annexe II : fonctions officielles et décorations | 170 |

